

## AIDE-MÉMOIRE PRÉPOSÉ AUX ÉQUIPEMENTS PROGRAMME AVQ-AVD

RÉQUISITION POUR PETITS ÉQUIPEMENTS EN INVENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Inscrire les quantités requises sur le « Formulaire de modèle de réquisition – Inventaire AVQ-AVD »*</li> <li>▪ Acheminer la demande par courriel au : <a href="mailto:programme.avq-avd.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca">programme.avq-avd.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca</a></li> </ul>
BON DE PRÊT	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Imprimer seulement lorsque l'équipement est remis à l'utilisateur.</li> </ul>
BON DE LIVRAISON	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Scanner le bon de livraison et l'envoyer par courriel au : <a href="mailto:programme.avq-avd.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca">programme.avq-avd.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca</a>. (minimum 1 x semaine)</li> </ul>
DEMANDES PROVENANT DES CENTRES DE RÉADAPTION, URFI, PARTENAIRES EXTERNES ET CLINIQUES PRIVÉES	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Informer l'utilisateur ou son représentant <b>et</b> le référent lors de l'arrivée des équipements.</li> </ul>
ÉTIQUETAGE DES ÉQUIPEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lors de réception d'un équipement en provenance du programme AVQ-AVD, <b>ne pas enlever l'étiquette en place</b>. Simplement ajouter votre étiquette numérique correspondant à votre numéro d'inventaire dans ICLSC à côté de celle en place.</li> </ul>
INSTALLATION BARRE D'APPUI ET POTEAU PLAFOND-PLANCHER	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le Devis technique – Service d'installation Savard a été créé uniquement pour l'achat et l'installation des barres d'appui et l'installation des poteaux plafond-plancher puisque ces derniers sont disponibles en CLSC. Transmettre le Devis technique par courriel à: <a href="mailto:chantal.mccray@medicus.ca">chantal.mccray@medicus.ca</a>.</li> <li>▪ Le fournisseur / installateur est Savard Médicus. L'installation sera coordonnée directement avec l'intervenant et vous devez vous assurer que l'équipement soit sur place au moment déterminé.</li> <li>▪ Ne pas oublier d'inventorier les barres d'appui et les poteaux plafond-plancher</li> <li>▪ Les barres d'appui distribuées en CLSC sont uniquement pour les usagers qui désirent effectuer l'installation par eux-mêmes.</li> </ul>

<b>RÉPARATION D'URGENCE (SOIR-NUIT-FIN DE SEMAINE ET FÉRIÉS)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vous référer aux procédures d'urgence de votre établissement.</li> <li>▪ Inscrire dans I-CLSC les réparations effectuées sur l'équipement sous l'onglet « Suivi d'équipement » avec une brève description.</li> </ul>
<b>RÉPARATION DE JOUR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Selon vos procédures internes.</li> <li>▪ Inscrire la réparation ou l'entretien sur le formulaire « Suivi des réparations »* et le faire parvenir une fois par mois par courriel au: <a href="mailto:programme.avq-avd.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca">programme.avq-avd.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca</a></li> <li>▪ Inscrire les pièces nécessitant un achat en lien avec la réparation à l'endroit approprié dans le formulaire « Suivi des réparations ».</li> <li>▪ Inscrire dans I-CLSC les réparations effectuées sur l'équipement sous l'onglet « Suivi d'équipement » avec une brève description.</li> </ul>
<b>RÉCUPÉRATION D'ÉQUIPEMENT À DOMICILE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une fois l'utilisation terminée, l'équipement doit être rapporté au CLSC de l'utilisateur, il est de la responsabilité du CLSC de prévoir les modalités de rapatriement de l'équipement (Récupération à domicile ou retour au CLSC par l'utilisateur).</li> </ul>
<b>RENFOULEMENT D'ÉTIQUETTES AVQ-AVD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Inscrire les quantités requises sur le formulaire de réquisition <i>Liste d'inventaire</i> et le transmettre au programme AVQ-AVD par courriel au : <a href="mailto:programme.avq-avd.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca">programme.avq-avd.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca</a></li> </ul>
<b>MISE EN DISPOSITION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Équipement <b>inutilisable en totalité</b> : disposer de l'équipement.</li> <li>▪ Équipement <b>réutilisable pour les pièces</b> : aviser le programme AVQ-AVD qui procédera à l'application de la procédure de mise en disposition de l'équipement.</li> <li>▪ Dans les deux cas, l'équipement doit être retiré de l'inventaire ICLSC. Inscrire le motif de retrait d'équipement dans la section « Spécifications ».</li> </ul>